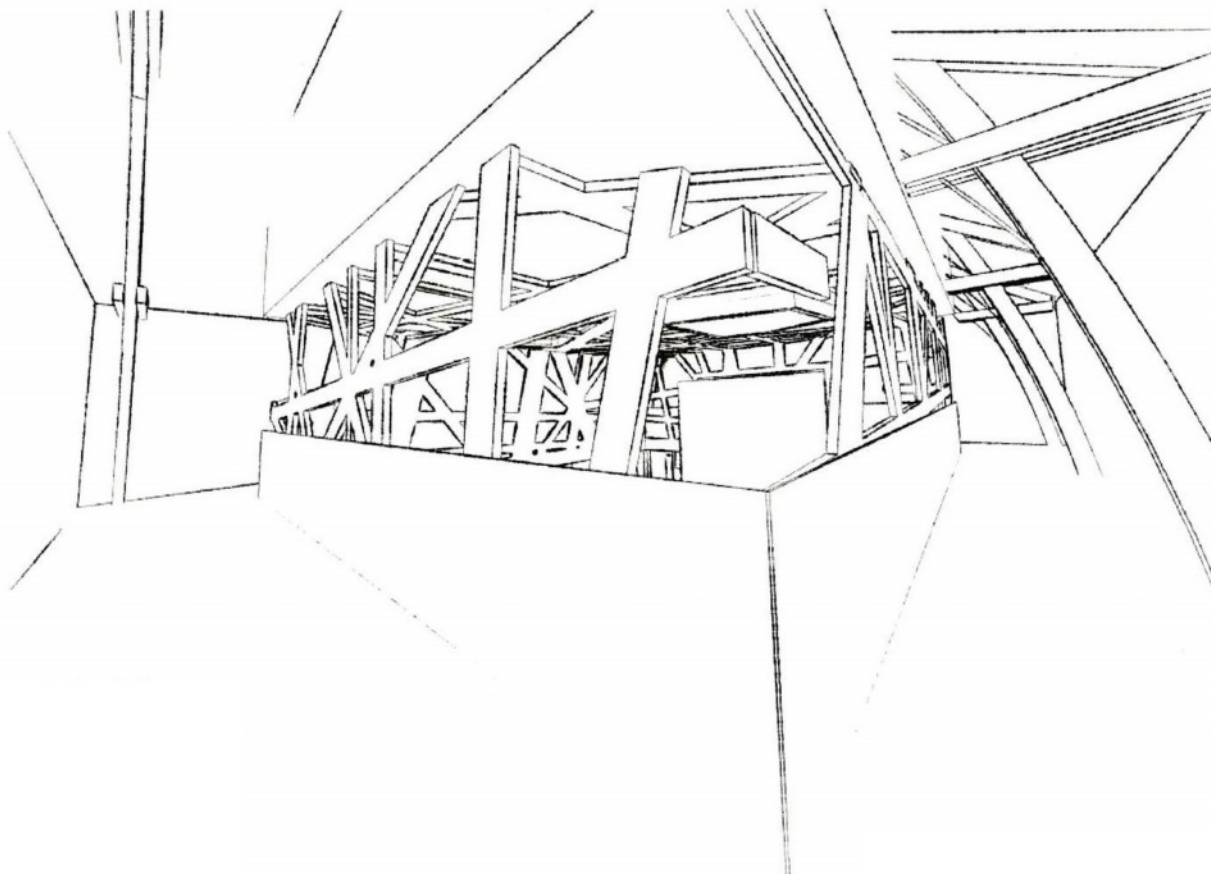


**e***mr*

Espace Monet Rollinat  
aRT & Créations



# **APPEL A PROJET**

## **EXPOSITION EN 2018 / 2019**

**Candidature ouverte aux collectifs et aux artistes travaillant seul**  
**Date limite : le 10 mai 2018 minuit**  
**Contact : [emr@sites-valleedespeintres.com](mailto:emr@sites-valleedespeintres.com)**

**[www.emr.com](http://www.emr.com)**

## **ESPACE MONET ROLLINAT - Centre d'aRT**

Ce lieu est un **espace d'art** mais également **un lieu de création** qui offre l'opportunité à des artistes réunis en collectifs ou pas de présenter leurs travaux dans le cadre d'un projet centré sur le paysage et les hommes.

A la limite entre la Nouvelle Aquitaine et la région Centre à 330km de Paris, l'EMR est idéalement situé **au cœur de la Vallée des Peintres** à la confluence de la grande et de la petite Creuse qui inspirèrent Claude Monet et les quelques 500 autres artistes de l'école de Crozant, l'Espace Monet Rollinat offre une surface d'exposition de 260 m2 et un espace de création pouvant permettre une résidence d'artiste.

L'EMR est un établissement public de la culture et une création de la Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse. Ce lieu d'exposition est mis gracieusement à la disposition des artistes, en leur laissant la possibilité de vendre directement leurs travaux sans aucunes commissions.

### **NOS ENGAGEMENTS**

Au delà de la mise à disposition gracieuse de son espace, l'EMR met en place **un programme d'accompagnement** professionnel et personnalisé pour les artistes sélectionnés.

#### **En amont de l'exposition :**

- Une phase de dialogue et de conception du projet avec les artistes
- Une prise en charge des frais de communication
- Un accompagnement curatorial par le directeur du Centre (si souhaité par le ou les artistes)

#### **Pendant l'exposition :**

- La mise à disposition de l'espace d'exposition
- La mise à disposition de matériels (cf. Annexe)
- L'accueil du public et la médiation sur les heures d'ouverture au public individuel et groupe de l'EMR. Les artistes auront la possibilité d'assurer eux-même des temps de médiation en juillet - août et dans le cadre de l'offre éducative sur demande.
- La vente des œuvres sans aucune commission de la part de l'EMR mais sans aucune intervention du personnel de l'EMR. Les ventes se feront en contact direct entre le ou les artistes et la personne intéressée sans affichage spécifique dans l'espace d'exposition. Un protocole sera mis en place pour permettre aux visiteurs de l'exposition d'entrer en contact avec le ou les artistes.
- La prise en charge des frais de vernissage
- Les relations presse seront assurées par l'EMR
- La réalisation de vues de l'exposition par un professionnel
- La réalisation d'un livret d'exposition par l'EMR
- La prise en compte suivant notre grille tarifaire du droit d'exposition

**A NOTER QUE LA PRODUCTION ET LE TRANSPORT DES ŒUVRES NE SONT PAS PRIS EN CHARGE PAR L'ESPACE MONET ROLLINAT**

# APPEL A PROJET

Pour son nouveau cycle d'expositions en 2018, l'Espace Monet Rollinat organise un appel à projet ouvert aux artistes de tous horizons, de toutes activités artistiques confondues.

Seul ou en groupe les artistes devront présenter une candidature unique présentant un projet d'exposition. La réalisation pourra aussi bien être une pièce collective (une même œuvre réalisée à plusieurs) que plusieurs propositions individuelles.

Les dossiers seront analysés par un comité de sélection puis par un jury de professionnels composé de personnalités des arts plastiques, de la musique, de l'écriture, de la vidéo et du design. Après délibération du jury, les propositions les plus pertinentes et singulières bénéficieront de la mise à disposition gracieuse de l'espace d'exposition pendant 8 mois, d'une communication assurée sur nos réseaux et par nos partenaires à l'échelon national ainsi que de la possibilité de vendre directement les œuvres proposées.

Le jury sélectionnera 25 dossiers pour l'exposition s'étalant sur la période juillet-août- septembre-octobre-novembre 2018 et mars-avril-mai 2019.

En fonction de l'intérêt particulier de certains projets, une résidence de création pourra être mise en place, pendant l'exposition, permettant aux artistes de réfléchir pour aller plus avant dans le projet de création.

## JURY 2018

**Membre du comité de sélection** : Guy DUMIGNARD (Vice Président Culture représentant la communauté de communes), Pierre VEYSSEIX (Directeur du Centre EMR), un représentant de la Mairie de Fresselines et les membres du collège d'experts de l'EMR.

**Membres du jury** : les 14 membres du collège d'expert composé de journalistes, d'artistes, de collectif et d'associations, d'agents d'artistes, du réseau CANOPE, de la DRAC Nouvelle Aquitaine et l'équipe de l'EMR.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

- \* Les artistes peuvent candidater seul ou en groupe / collectif
- \* Les artistes doivent respecter le thème annuel de travail
- \* Il n'y a pas de critères d'âge ni de nationalité

## CRITÈRES DE SÉLECTION

L'équipe de l'EMR et les membres du jury seront attentifs aux éléments suivants :

- La qualité de la démarche artistique
- Les parcours individuels de chaque artiste

- La pertinence du travail collaboratif (si travail en groupe)
- L'adéquation avec l'orientation et la thématique annuelle de travail proposée par l'EMR

Le ou les artistes retenus seront prévenus dans le 18 mai 2018.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'adresse [emr@sitesvalleedespeintres.com](mailto:emr@sitesvalleedespeintres.com) sous la forme d'un seul document A4 au format PDF.

« L'objet » du courriel devra être construit de la manière suivante :  
« CANDIDATURE\_NOM DE L'ARTISTE OU DU COLLECTIF\_NOM DU PROJET »

Exemple d'objet de courriel accepté : « Candidature-collectif de l'oiseau BLEU\_projet  
The darkside of the landscape »

Construction du dossier :

1° **Une page de garde**, comprenant :

- Le nom du projet et du ou des artistes
- Un contact unique : courriel, téléphone

2° **Une présentation du projet**, comprenant :

- Une note d'intention : 1 page maximum
- Une présentation détaillée (photos, croquis, etc...) : 10 pages maximum

3° **Les éléments administratifs** :

- Le ou les CV ou présentations du ou des artistes et de leurs travaux

**TOUTE CANDIDATURE INCOMPLÈTE OU NE RESPECTANT PAS LES CRITÈRES DEMANDES NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.**



## **THEME 2018 /2019**

### **Confluences et temporalités paysagères**

Ce sujet de travail pourra être traité sous toutes les formes, par tous les moyens d'expressions artistiques (art pictural, photographique, sculpture, écrit, land art, vidéo, informatique, collage et découpage, audio, etc...)



# **ANNEXES**

## **LISTE DU MATÉRIEL POUVANT ÊTRE MIS A DISPOSITION**

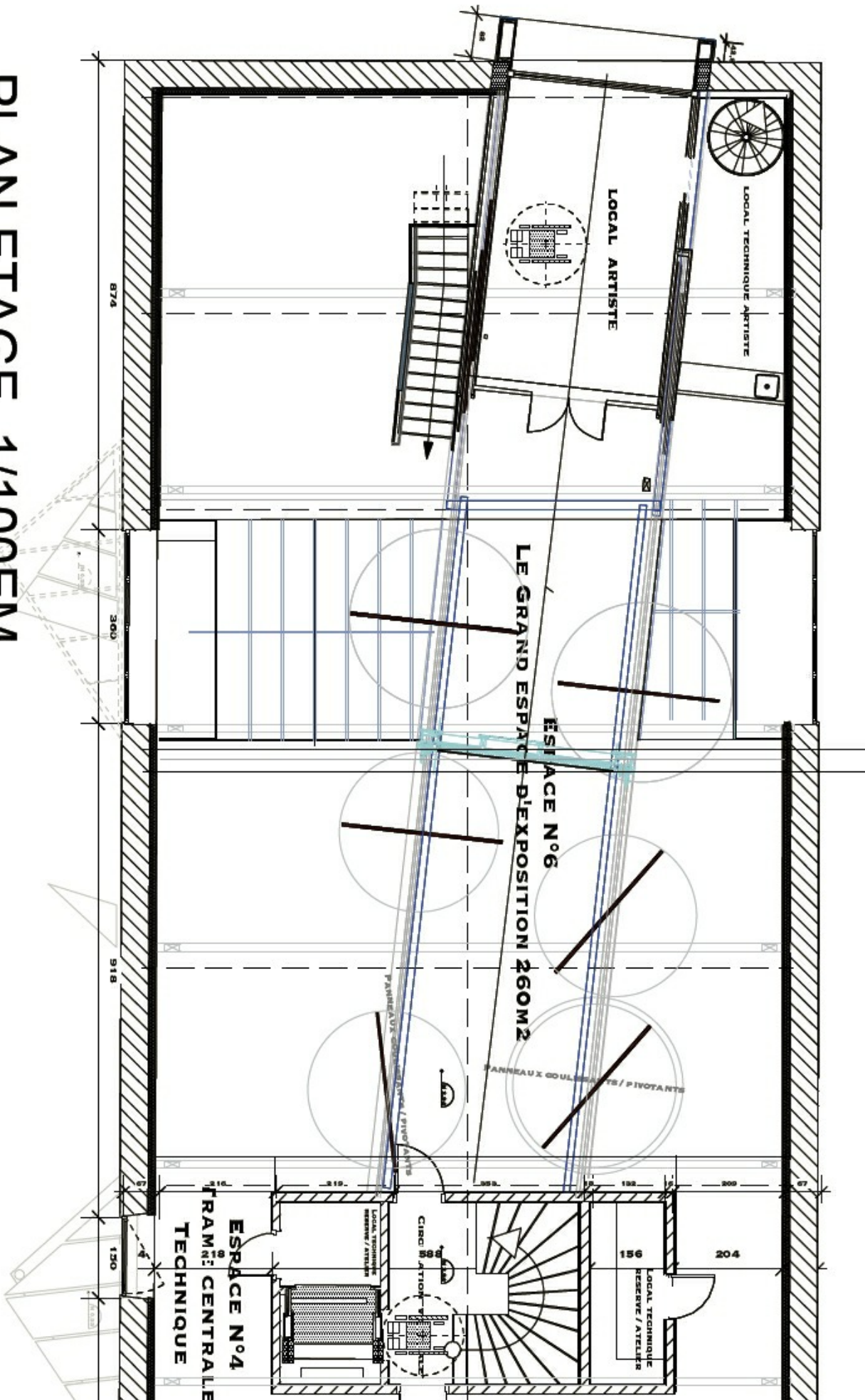
- Un vidéoprojecteur (avec adaptateurs mac et pc)
- Un lecteur DVD
- Quatre enceintes portables bluetooth (4 x 15w)
- Une visseuse
- Une perceuse
- Un escabeau
- Des pinceaux et des rouleaux
- De la peinture blanche
- Un niveau
- Un marteau, une pince, des tournevis
- Un ensemble de vis et de clous
- Des rallonges et des multiprises
- 5 plots de 120 x 30 cm
- 5 plots de 100 x 30 cm
- 5 plots de 80 x 30 cm
- 5 plots de 60 x 30 cm

## **SURFACE D'EXPOSITION**

- Murs : 39,5 ml / 98,75 m<sup>2</sup>
- Panneaux : 36 ml / 108 m<sup>2</sup>
- Surface totale : 75.50 ml / 206,75 m<sup>2</sup>

# PLANS DE LA SALLE D'EXPOSITION

## PLAN ETAGE 1/100EM







## CONTACT & INFORMATIONS

Pierre VEYSSEIX - Directeur

 [pveysseix@sites-valleedespeintres.com](mailto:pveysseix@sites-valleedespeintres.com)

 06 84 21 62 39

 CC Monts et Vallées Ouest Creuse  
Annexe de Dun-Le-Palestel  
19, avenue de Verdun  
23800 DUN-LE-PALESTEL

